

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

487^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 2 février 2015, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
M. Richard Cossette, conseiller
M. Steve Massicotte, conseiller
M. Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance.

Était absente : Mme Nancy Benoît, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOMENT DE RÉFLEXION

2015.02.029

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015
4. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiement de comptes)

1. Liste des comptes payés et à payer
2. Encaissements pour le mois de janvier

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour (15 minutes)

C. Administration générale

1. Dépôts de documents
 - 1.1. Consommation électrique
 - 1.2. Consommation d'eau
2. Correspondance
3. Utilisation du téléphone cellulaire personnel – Dédommagement
4. Rôle de perception 2015 – Acceptation

D. Contrat et appels d'offres

1. Bulletin municipal – Graphiste - Contrat

E. Avis de motion

1. Règlement édictant un sens unique sur la rue Sainte-Anne entre les rues Marcotte et Madeleine-de-Verchères – Avis de motion
2. Règlement modifiant le règlement 2007-253 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires – Avis de motion
3. Règlement régissant les mesures disciplinaires à être appliqué aux employés municipaux en cas de commission d'une faute – Avis de motion
4. Règlement concernant les frais de représentation et de déplacement des élus et des employés municipaux – Avis de motion

F. Adoption de règlement

G. Sécurité publique

1. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers – Résolution pour la MRC
2. Formation des officiers 2014 – Demande de remboursement
3. Reconnaissance pour services
4. Valve 4 pouces « storz » pour camion autopompe-citerne - Achat

H. Travaux publics

I. Hygiène du milieu

J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire

1. Inspecteur en bâtiment - Invitation

K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, aréna parc et loisirs)

1. Subvention du fonds étudiant II – Autorisation
2. Ouverture de poste pour la saison estivale 2015
3. Demande de subvention pour la Fête nationale – Autorisation
4. Course Richard Tessier – Autorisation
5. Banc des marqueurs – Achat de matériel

L. Divers

Période de questions générales (15 minutes)

M. Rapport des comités

N. Levée ou ajournement de la séance :

Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

2015.01.030

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2015 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

Aucune intervention.

GESTION FINANCIÈRE (RAPPORT BUDGÉTAIRE, VIREMENTS DE CRÉDITS, PAIEMENT DE COMPTES)

2015.02.031

LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 203 053,51 \$.

Liste des comptes payés	84 956,49 \$;
Liste des comptes à payer	81 235,09 \$;
Liste des salaires	36 861,93 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

ENCAISSEMENT DU MOIS DE JANVIER 2015

Les encaissements du mois de janvier sont d'un montant de 102 553,73 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR (15 minutes)

Aucune question du public

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel.

CONSOMMATION D'EAU

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation d'eau.

CORRESPONDANCE

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de janvier.

2015.02.032

UTILISATION DU TÉLÉPHONE CELLULAIRE PERSONNEL - DÉDOMMAGEMENT

CONSIDÉRANT que le directeur général doit pouvoir être rejoint en tout temps en cas de mesures d'urgence ou de problèmes à la Municipalité;

CONSIDÉRANT les frais d'achat et de temps d'antenne d'un téléphone cellulaire;

CONSIDÉRANT que le directeur général accepte d'utiliser son téléphone cellulaire personnel pour les besoins de son travail;

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de dédommager le directeur général pour l'utilisation de son téléphone cellulaire personnel à hauteur de 20 \$ par mois.

Adoptée.

2015.02.033

RÔLE DE PERCEPTION 2015 - ACCEPTATION

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que le rôle de perception pour l'année 2015 soit accepté tel que présenté;

Foncière générale	1 877 378,18
Piscine	4 710,00
Aréna	17 859,20
Dette aqueduc Île-du-Grand	8 116,53
Dette aqueduc Île-du-Grand (usagers)	9 909,76
Dette chemin des îles	15 401,07
Assainissement des eaux général	17 734,32
Assainissement des eaux (usagers)	125 340,69
Mise aux normes eau potable	127 887,07
Autopompe-citerne	36 165,60
Assainissement des eaux # 2	29 070,49
Roulottes	2 640,00
Vidange fosses septiques (2 ans)	27 965,00
Vidange fosses septiques (1 an)	2 210,00
Vidange fosses septiques (4 ans)	5 015,00
Compteurs	69 775,41
Eau	250 285,00
Ordures	210 243,50
Total	2 782 013,31
Arrérages et intérêts	(55 693,51)
Total	2 837 706,82

Adoptée.

CONTRAT ET APPELS D'OFFRES

2015.02.034

BULLETIN MUNICIPAL – GRAPHISTE - CONTRAT

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'autoriser l'entente, pour la conception graphique de quatre visuels entête et pieds de page pour le journal local au coût de 500 \$ avant toutes taxes applicables, avec la firme Grafik7 design.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT ÉDICTIONNANT UN SENS UNIQUE SUR LA RUE SAINTE-ANNE ENTRE LES RUES MARCOTTE ET MADELEINE-DE-VERCHÈRES – AVIS DE MOTION

Le conseiller Adam Perreault donne avis de motion de la présentation, lors

d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement édictant un sens unique sur la rue Sainte-Anne entre les rues Marcotte et Madeleine-de-Verchères.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2007-253 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES – AVIS DE MOTION

Le conseiller Steve Massicotte donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement modifiant le règlement 2007-253 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

RÈGLEMENT RÉGISSANT LES MESURES DISCIPLINAIRES À ÊTRE APPLIQUÉ AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX EN CAS DE COMMISSION D'UNE FAUTE – AVIS DE MOTION

La conseillère Germaine Leboeuf donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement régissant les mesures disciplinaires à être appliqué aux employés municipaux en cas de commission d'une faute.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES FRAIS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION

Le conseiller Richard Cossette donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement concernant les frais de représentation et de déplacement des élus et des employés municipaux.

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun sujet à l'ordre du jour.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2015.02.035

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS – RÉOLUTION POUR LA MRC

ATTENDU que le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition, des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade prévoit la formation de trois (3) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Chenaux en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Chenaux.

Adoptée.

2015.02.036 **FORMATION DES OFFICIERS 2014 – DEMANDE DE REMBOURSEMENT**

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité de demander le remboursement des frais de formation des deux officiers dont la formation a été complétée en 2014, dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du Ministère de la Sécurité publique.

Adoptée.

2015.02.037 **RECONNAISSANCE POUR SERVICES**

ATTENDU les années de services de deux pompiers et des services rendus au cours de ces années aux résidents de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

ATTENDU que la municipalité souhaite se joindre au Service de prévention des incendies afin de souligner leur départ;

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 120 \$ avant toutes taxes applicables, dans le but de rembourser l'achat de deux statuettes afin de souligner le départ de deux pompiers volontaires.

Adoptée.

2015.02.038 **VALVE 4 POUCES « STORZ » POUR CAMION AUTOPOMPE-CITERNE – ACHAT**

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 825 \$ avant toutes taxes applicables pour l'achat d'une valve « storz » pour le camion autopompe-citerne auprès du fournisseur Techno Feu Inc.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet à l'ordre du jour.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

INSPECTEUR EN BÂTIMENT - RENCONTRE

Une invitation sera transmise à l'inspecteur en bâtiment pour participer au prochain caucus des membres du conseil municipal.

LOISIR ET CULTURE (bibliothèque, centre communautaire, aréna, parc et loisirs)

2015.02.039

SUBVENTION DU FONDS ÉTUDIANT II – AUTORISATION

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser Anne Rachel Marchand, technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire, à déposer une demande de subvention du Fonds étudiant II pour un poste d'animateur(trice) de la CJS Les ouvrières.

Adoptée.

2015.02.040

OUVERTURE DE POSTE POUR LA SAISON ESTIVALE 2015

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser Anne Rachel Marchand, technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire, d'ouvrir les postes suivants pour la saison estivale 2015 et d'afficher ces derniers (coordonnateur(trice) de camps de jour (1), animateur(trice) de camps de jour (6), animateur(trice) pour la CJS (1), sauveteur (1), assistant(e) sauveteur (1 ou 2 si obtention de la dérogation), préposé(e) entretien espaces verts (3).

Adoptée.

2015.02.041

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA FÊTE NATIONALE - AUTORISATION

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser Anne Rachel Marchand, technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire, à déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme de subvention pour les activités de la Fête nationale.

Adoptée.

2015.02.042

COURSE RICHARD TESSIER – AUTORISATION

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser la tenue de la course Richard Tessier, le 6 juin 2015 dans les rues de la Municipalité.

Adoptée.

2015.02.043

BANC DES MARQUEURS – ACHAT MATÉRIEL

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 1 200 \$, avant toutes taxes applicables, afin d'isoler le banc des marqueurs de l'aréna.

Adoptée.

DIVERS

La conseillère Germaine Leboeuf avise le conseil et le public présent d'une rencontre à l'église de Batiscan, le samedi 28 février 2015, à 9 h 30, sur le thème de la conservation du patrimoine religieux.

PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALE (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général :

- Départ à la retraite du directeur général;
- Location du camion incendie;
- Inspecteur en urbanisme;
- Règlements municipaux;
- Bulletin municipal;
- Décret de population.

RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font rapport sur les points suivants :

- Hockey sénior – Parties des séries les 6 et 13 février 2015;
- Suivi de la rencontre des maires à la MRC du 21 janvier dernier;
- Fabrique – rencontre sur le Parc du pont;
- Rencontre du 350^{ième} anniversaire de la municipalité;
- Rencontre régionale sur la salubrité du 24 janvier dernier;
- Rencontre avec la ministre du tourisme, Mme Dominique Viens, le 24 janvier dernier avec l'Association des pourvoyeurs;
- Rencontre du candidat du Parti libéral du Canada sur les enjeux touristiques avec l'Association des pourvoyeurs;
- 5 à 7 de la Communauté entrepreneuriale le 10 février prochain au Pub138;
- Fonctionnement de la SDE;
- Appartement libre à l'OMH;
- Politique familiale.

2015.02.044

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 20 h 23.

Adoptée.

Diane Aubut
Mairesse

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse